



# Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION des **CROQUEURS de pommes**<sup>®</sup> dimanche 28 octobre 2018 à Troyes

**Début de séance : 9h30**

53 délégués présents et 20 pouvoirs.

**Associations non représentées** : 6 (Griotte Haute-Saône, Île d'Yeu, Normandie, Plaine Champenoise, Terroirs Sud Gâtinais).

**Association excusée** : Pays d'Argentan.

**Membres indépendants excusés** : Robert CAILLON, Michel DARDELET, Régis MARION, Jean LEFÈVRE.

**Président d'honneur excusé** : Claude SCRIBE.

## I INTRODUCTION DU PRÉSIDENT NATIONAL

Jacques MARCHAND, président national, ouvre le Conseil d'Administration en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Il précise que les sujets prévus ont été volontairement limités afin de permettre à tous de retourner sur vos stands et de profiter de cette belle exposition.

Tous remercient et félicitent Marc PETITPREZ (Aube-Champagne) pour l'organisation et l'accueil.

## II APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU C.A. du 12 mai 2018 à Pecquencourt

Jacques MARCHAND demande s'il y a des modifications à apporter au compte rendu du Conseil d'Administration qui s'est déroulé à Pecquencourt le 12 mai 2018.

→ Remarque : 0

→ Opposition : 0

→ Abstention : 0

➤ Le compte rendu du C.A. de Pecquencourt est approuvé à l'unanimité.

## III QUESTIONS ADMINISTRATIVES

### Adhésions :

Roland GIRARD-CLAUDON, secrétaire général adjoint, revient sur la nouvelle loi règlementant la protection des données personnelles. Un responsable du fichier des données doit être désigné au sein de chaque A.L. Il devra veiller à ce qu'il n'y ait pas d'abus de leur utilisation extérieure. R. G.-C. ajoute qu'il est important que chaque A.L. utilise la maquette du bulletin d'adhésion pour leurs adhérents mentionnant la petite clause à cocher quant à l'utilisation des données personnelles. Marc FROUDIÈRE souligne à son tour l'importance d'utiliser la maquette du bulletin d'adhésion qui paraît dans le bulletin trimestriel comme maquette de référence.

### Conjoints gratuits :

Plus de 400 personnes sont aujourd'hui déclarées conjoints gratuits. Ce terme n'est pas approprié car il s'agit de déclarer les conjoints **actifs**, pour lesquels il faut remplir un bulletin d'adhésion afin qu'ils puissent bénéficier de l'assurance des Croqueurs de pommes en cas de sinistre.

Puis Roland GIRARD-CLAUDON, comme à chaque C.A., insiste pour que les A.L. respectent le format du bordereau d'envoi des adhésions. Cela permet une cohérence entre tous mais aussi avec le secrétariat de Belfort pour la bonne lecture des adhésions. Il est nécessaire de stipuler le mode de règlement du lot, s'il est différé, s'il s'agit d'un règlement par chèque (indiquer le n° du chèque) ou s'il s'agit d'un virement.

En cas de paiement par virement bancaire, il rappelle que l'intitulé des virements doit commencer par le trigramme attribué à chaque A.L.. Ceci pour éviter des recherches et des retards de saisie de bordereaux ou de validation de paiements de factures. Préciser également le n° des factures concernées.

### Assurances :

Les tarifs des assurances 2019 ne sont pas encore communiqués par la MAIF.

Jacques MARCHAND remercie R. G.-C. et regrette que les sujets qui viennent d'être évoqués soient récurrents chaque année, les procédures souhaitées n'étant pas suffisamment suivies.

## **IV FINANCES**

Jean-Philippe BAROUEL, trésorier national, indique que ce CA d'Hiver est trop tôt et ne permet pas d'établir une bonne comparaison des comptes.

Il rappelle qu'au 1<sup>er</sup> décembre 2017, la trésorerie disponible était de 58 000 € hors provision pour cette manifestation de Troyes, pour 46 500 € au 27 octobre 2018. Il n'y a pas de décalage par rapport à ce qui était prévu, la période des renouvellements de cotisations arrivant.

Les prochaines semaines permettront d'avoir une meilleure vision de l'année 2018.

Le coût du cahier du Nord-Pas de Calais ainsi que l'avancement des règlements attendus pour les beach flags sont pris en compte.

Le trésorier national remercie les A.L. qui accompagnent leurs virements d'un mail annonçant la date et le montant de celui-ci ; cela lui permet de vérifier que le virement a bien été effectif.

Il indique à son tour, comme chaque année, qu'il faut placer le trigramme en tête de l'intitulé du virement, et le n° de facture. Cet intitulé est parfois tronqué, ce qui pose parfois un problème pour la recherche de l'auteur du virement et ce à quoi il est destiné. Un exemple sera présenté dans le bulletin TER.

## **V POMOLOGIE**

### **La reconnaissance des Croqueurs comme gestionnaires de collections fruitières**

Jacques MARCHAND détaille la trop faible participation des A.L. à l'élaboration des dossiers pour la reconnaissance des variétés fruitières. Jusqu'à présent n'ont été réceptionnés que 4 dossiers : Île de France (réalisé par Henri FOUREY), Confluent Ain-Isère-Savoie (réalisé par Yves BARBIER), Manche (réalisé par Claire Boulanger), le GREFFON (réalisé par Jacques MARCHAND). Il est encore possible de transmettre des dossiers complémentaires avant le 31 octobre, date d'échéance de remise de ces documents (ce qui sera le cas pour ceux du Pays Graylois-Bas Salon et de la Touraine).

Ces dossiers concernent la liste des arbres que les Croqueurs de pommes s'engagent à suivre dans le temps. C'est donc un dossier important pour le présent et l'avenir.

Henri FOUREY précise, en tant que responsable de la gestion de ces dossiers la maquette de base qu'il a élaborée et envoyée (au format excel) doit être utilisée sans modifications.

### **Les fiches fruits**

Comme à chaque C.A., le président national demande aux A.L. de fournir de toute urgence des fiches fruits pour alimenter les pages centrales du bulletin trimestriel.

Pour celui de décembre, il n'y a que 6 fiches fruits de disponibles au lieu des 8 nécessaires...

Marc FROUDIÈRE ajoute que des centaines de photos prises par Bruno HAYON lors des manifestations, telles que Europom, sont disponibles. Un manque de photos ne pourrait donc pas être la cause d'absence de fiches.

Henri FOUREY indique que sur les sites internet des Croqueurs de pommes Île de France et national sont publiées les listes des fiches fruits déjà existantes.

### **Les cahiers régionaux en préparation**

Le cahier Nord Pas-de-Calais a été réalisé. Il est à présent disponible.

Le cahier Rhône-Alpes est enfin en bonne voie. La dernière réunion avec l'A.L. Haute-Savoie a permis de compléter les quelques fiches et photos manquantes. L'A.L. Savoie Tarentaise apporte 2 à 3 descriptions de fruits.

Ce cahier devrait être publié au cours 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Puis Jacques MARCHAND aborde le sujet UPF.

L'UPF a attiré beaucoup d'associations locales et régionales avec l'opération du génotypage, en participant au financement, mais peu participent aux travaux.

Il rappelle que le C.A. de l'UPF est élu en A.G. Pour élire ce C.A., chaque membre individuel (figure en nombre sur les statuts) a 1 voix ; chaque association locale a 2 voix (exemple l'association de la prune de Brignoles) ; chaque association régionale a 4 voix ; et chaque association nationale a 8 voix (1 seule : les Croqueurs de pommes). Chaque membre élu au conseil d'administration a 1 voix. Le C.A. désigne un bureau qui prépare tous les dossiers et qui a lui-même 3 voix dans le C.A.

Le président ainsi que la secrétaire de cette association sont démissionnaires. Sans candidats, l'Union Pomologique de France est en grande difficulté. J.M. a participé en octobre à un C.A. consacré à l'évolution des statuts Lors de cette réunion, il a mis en exergue le problème source du malaise de l'UPF les décisions étant toujours prises par une seule personne au sein du bureau. Ce malaise met en danger sérieux la survie de celle-ci.

Il annonce se pencher sur les statuts de cette association, notamment pour limiter les adhésions aux associations, condition pour que les Croqueurs restent. L'objectif est de poursuivre la publication des cahiers régionaux.

En réponse à la question sur les ressources de l'UPF, J.M. indique qu'elles reposent uniquement sur la vente des cahiers régionaux. Les cotisations des adhérents représentaient 750 € en 2017.

#### **Le programme d'analyses génétiques et l'analyse des résultats**

Les analyses génétiques n'ont pas été renouvelées cette année par l'UPF, en convention avec l'INRA. Grâce à Henri FOUREY, les Croqueurs de pommes ont eu un lien direct avec l'INRA pour poursuivre cette opération. Nous avons donc signé une convention comme auparavant avec l'UPF, au nom des Croqueurs de pommes, et 4 autres vergers ou associations se sont joints à nous pour bénéficier de cet ensemble d'analyses. Les résultats des poires sont annoncés en décembre, mais ceux des pommes seulement au printemps prochain.

Pour répondre à une personne de l'assemblée, J.M. précise que l'INRA ne travaille qu'avec des opérateurs français. Depuis des années l'Institut n'est plus intéressé par les recherches génétiques concernant les pommes mais seulement par les poires, car ils ont obtenu dans le cadre du projet Corepom le résultat de leurs recherches. Ces recherches n'ont perduré ces dernières années que par la demande des associations principalement nourries et financées par les Croqueurs de pommes.

L'UPF ne diffusait aux associations que les résultats de leurs envois. Les arboriculteurs d'Alsace n'ont pas compris pourquoi. En effet, il n'y a guère d'intérêt à ne connaître les résultats d'une quarantaine d'échantillons, alors qu'il existe 8000 résultats complémentaires avec lesquels on peut comparer une appartenance d'une variété, ou les synonymes éventuels, ou les erreurs d'appellations. L'intérêt de cette opération est bien de pouvoir échanger un maximum de résultats, c'est pourquoi nous avons aussitôt proposé aux autres partenaires d'échanger nos résultats, ce qu'ils ont tous immédiatement accepté.

#### **Projet Grand Est**

Les arboriculteurs d'Alsace nous ont proposé, ainsi qu'à l'UDSAH de Moselle, d'intégrer leur projet d'extension au périmètre de la nouvelle région Grand Est de leur union d'Alsace en une union des arboriculteurs du Grand Est, afin de continuer à regrouper les demandes de financements. Des associations locales le souhaitant, nous avons participé à l'évolution des statuts qui devraient être finalisés début décembre. Les délégués des A.L. concernées sont invités à se réunir après le C.A. pour désigner trois représentants titulaires et trois suppléants.

Ce projet de statuts mentionne en toutes lettres ce que nous souhaitons voir apparaître dans ceux de l'UPF, à savoir que l'on peut s'entourer de compétences extérieures, mais que ces compétences ne participent pas aux votes.

## **VI COMMUNICATION ET UTILISATION DU SITE INTERNET**

#### **Fréquentation du site et utilisation par les associations locales**

Jacques MANDONNET, webmaster, rappelle que cela fait 8 ans qu'il gère le site. Il se retirera en 2022, laissant la place à un plus jeune.

La fréquentation du site a augmenté de plus de 20% en 1 an. Le site a reçu plus de 12000 visiteurs qui chacun sont restés de 3 à 4 minutes. Chaque semaine une fiche fruit différente est présentée.

Le forum n'a que 2 personnes qui répondent aux questions posées : lui-même et Henri FOUREY, alors que d'autres Croqueurs pourraient participer.

La fille de Marc PETITPREZ a créé une page facebook déjà consultée plus de 900 fois.

Jacques MANDONNET rappelle que chaque A.L. doit gérer sa propre page, ce n'est pas à lui de s'impliquer dans la gestion des informations locales.

Henri FOUREY propose que les présentations visuelles du site évoluent. En effet, cela serait plus attrayant pour les visiteurs et cela prouverait que les informations sont régulièrement mises à jour.

Jacques MANDONNET regrette que le bureau national n'utilise pas le site comme un lien direct entre le local et le national.

Patrick BLAIS, Pays Charolais-Brionnais, aimerait que le compteur du nombre de visites des pages attribuées aux associations soit remis en place.

Patrick WOEHRLING, Apfel Bisser, approuve cette remarque et remarque que toutes les informations utiles pourraient être diffusées sur le site telle que le plan d'accès à cette manifestation d'Europom 2018 par exemple. (Hors réunion : on le fera pour la prochaine AG).

#### **Le bulletin national**

Rémi TEMPLIER, rédacteur en chef du bulletin national, annonce que le bulletin de décembre reprendra le thème d'Europom.

À propos des calendriers, il constate que le contenu des envois est de plus en plus fantaisiste car il est en décalage entre ce qui est annoncé sur les courriers qu'il reçoit et ce qui paraît dans les pages des calendriers des A.L. sur le site.

Il privilégie les programmes annoncés sur le site. Il demande que les calendriers soient remplis soigneusement. En effet, il y a parfois un aspect de non vraisemblance, ou des informations trop succinctes ou au contraire trop prolixes.

Il signale que depuis quelques temps, la rubrique « Amis-ennemis » n'est plus alimentée. C'est Henri FOUREY qui doit lui fournir les articles en dernière minute.

Il aimerait des articles concernant d'autres fruits que des pommes ou des poires pour la rubrique « Pomologie ». Par exemple sur des prunes, des abricots... Il partage ne jamais rien avoir reçu sur les agrumes, même si cela concerne uniquement la région du midi.

R.T. reçoit ces derniers mois davantage d'articles pour la rubrique « Courrier ». Cette rubrique est intéressante, car elle suscite des articles.

Jacques MARCHAND précise que c'est souvent Michel GAUTHIER qui communique les articles de réponses.

Le rédacteur en chef demande d'éviter des articles qui entraînent des polémiques.

Henri FOUREY demande s'il n'est pas envisageable de faire paraître d'un bulletin à l'autre les dates d'arrêt pour l'élaboration du numéro suivant. Jacques MANDONNET propose de l'annoncer sur le site.

Rémi TEMPLIER, pense que ces 2 propositions sont à retenir.

Le président national remarque que cela ne prendrait qu'une seule ligne au niveau de l'ours du bulletin.

Michel GAUTHIER rappelle que le bulletin n'est plus édité à 1000 exemplaires, mais il s'adresse à plus de 8000 personnes, le nombre d'adhérents ayant évolué. Son contenu ne peut donc plus être le même. Alors quels sont les thèmes qui aujourd'hui intéressent la société ? C'est à cela pense t-il, qu'il faut réfléchir pour donner un nouvel élan à l'envie de lire le bulletin national.

Il souligne que la rubrique « Amis-ennemis » fut très attrayante mais qu'aujourd'hui, la question de l'environnement est en exergue.

Jacques MARCHAND approuve et ajoute que les articles pourraient également prendre en compte la sensibilisation des jeunes, en les éveillant aux actions des Croqueurs de pommes.

Jean-Jacques LESCURE appuie le fait que la rubrique « Amis-ennemis » pourrait se moderniser en touchant la question de la protection de l'environnement.

Rémi TEMPLIER propose à l'assemblée de trouver un titre à cette rubrique, qui supposerait la question de l'environnement. Il suggère, au niveau du « Quesaco » du prochain bulletin, demander aux lecteurs de proposer un nouveau titre à cette rubrique. Le gagnant pourrait recevoir un Almanach 2019.

Jean-Paul FÈVRE prend la parole au nom des adhérents de Sud-Champagne en déclarant qu'aucun d'entre eux ne tient à utiliser des pesticides et que leur question serait comment mener la conduite écologique d'un verger. Il pense qu'une rubrique évoquant ce thème retiendrait beaucoup l'attention. La remarque est qu'il faut se méfier quant aux recommandations d'utilisation de certains produits, en raison de leur réglementation qui doit être bien connue.

Jean-Philippe BAROUEDEL intervient en citant l'exemple d'un couple de vignerons qui se rendit compte que passer leur tracteur plusieurs fois et régulièrement sur leurs terrains leur coûtait cher en carburant et alourdissait la terre. Ce couple a accepté de perdre une partie de sa production, plutôt que de lutter forcément et éternellement, en adoptant des produits bio.

J.M. indique que, notamment en Suisse, les procédés de culture en biodynamie se développent également pour les vergers.

Yannick MIGNOT répond à Jean-Philippe BAROUEDEL qu'il y a un décalage entre professionnels et amateurs. Pour les professionnels, il s'agit de maintenir leurs rendements tout en utilisant des produits bio. Un amateur peut se permettre de perdre une part de sa récolte.

Claire BOULANGER (Manche) explique qu'elle a un verger de 150 arbres à entretenir et que depuis 10 ans elle utilise des éliciteurs, ce qui lui a demandé beaucoup d'engagements au départ. Elle précise qu'il s'agit bien d'une expérience d'amateur. Depuis 3 ans, elle constate qu'elle n'a plus grand-chose à faire au niveau soin. Un équilibre s'est établi. Peut-être d'autres facteurs sont également intervenus...

*Eliciteur : molécule stimulant la défense naturelle des plantes, pouvant provenir d'autres organismes vivants (insectes, végétaux) ou de molécules chimiques agissant par mimétisme pour activer sans infection les réponses typiques de défense des plantes (Wikipedia).*

## VII LIBRAIRIE

### L'almanach 2020

Jacques MARCHAND demande à l'assemblée son ressenti par rapport à l'almanach 2019. Il est à l'écoute de toutes les suggestions, remarques, telles que le prix de vente, la périodicité...

Il communique le message de remerciement de Karl LEGEAY, nouveau rédacteur en chef de l'almanach, à l'équipe de rédacteurs. Dans son courrier, K.L. dévoile également le thème abordé pour 2020 : les changements climatiques et leurs impacts sur les arbres fruitiers.

Une personne de l'assemblée suggère d'introduire quelques pages blanches au fil des mois afin que le lecteur puisse noter quelques commentaires. Cette demande n'est pas nouvelle et a été ignorée jusque-là.

## VIII VIE DES ASSOCIATIONS

### Nos prochaines assemblées générales

La prochaine assemblée générale se déroulera à Vichy, et sera organisée par l'A.L. Pomone Bourbonnaise. Jean-Paul DUBOST, son président, précise que la décision définitive n'avait pas encore été prise. Des devis ont été faits au centre omnisport de Vichy et au Lycée du Bourbonnais à Moulins. Ces 2 sites peuvent donc accueillir les Croqueurs de pommes. Vichy est privilégié. Une décision rapide car le week-end du 13 et 14 avril 2019 est également prisé par d'autres demandeurs.

Jacques MARCHAND valide ce choix et remercie Jean-Paul DUBOST de cet engagement, étant donné que Pomone Bourbonnaise est une très jeune A.L. de 4 ans.

S'il n'y avait pas d'association de Croqueurs dans l'Allier avant 2014. J.P. D. souligne qu'il existait d'autres associations travaillant dans le même sens telles que « Les amis des arbres de Montluçon », « Les amis des arbres et de la nature de Vichy », « Les arboriculteurs de Saint-Pourçain sur Sioule » et « Le verger conservatoire du Vernet ». Cette dernière a d'ailleurs réalisé la présentation des fruits de notre stand Europom 2018. Il ajoute travailler en étroite collaboration avec eux en les invitant régulièrement à leur A.G.

J.M. remercie J.-P. D. d'avoir pu associer ces structures aux actions des Croqueurs de pommes.

## IX QUESTIONS DIVERSES

Jacques MARCHAND annonce la transmission de pouvoir de Marc FROUDIÈRE, secrétaire général national des Croqueurs de Pommes, à Georges FRAYSSE, secrétaire de l'A.L. Corrèze. Marc FROUDIÈRE occupera à présent le poste de vice-président.

Puis le président national aborde le problème de la fermeture de l'Arboretum des Barres qui brade ses plants. L'Arboretum des Barres est une ancienne propriété Vilmorin, reprise par l'ONF, qui se situe à mi-parcours entre Paris et Nevers. C'est un site exceptionnel qui date de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Les Croqueurs de pommes y ont tenu leur assemblée générale et ont pu le visiter à cette occasion.

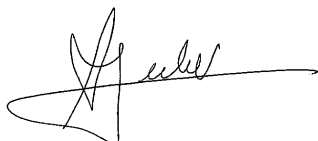
Il évoque également la triste évolution du « Potager du Roi » qui risque de disparaître.

Henri FOUREY informe que prochainement des financements étrangers permettront peut-être de restaurer ces sites.

L'ordre du jour étant épuisé, le président national clôt la réunion.

Fin du C.A. : 12h10

La secrétaire de séance Anne MERLET



président, Jacques MARCHAND

